



N°7

Juin/Juillet - 2016

L'ECHO DE BERNAY-SAINTE-MARTIN

Tournay

Malvau

Parançay

Petit Malvau

Marnay

La Planche

Grolleau

Breuilles

Puy Bonin

Font. Bruneau

Treuil Mureau

Barbeau

Treuil Gd Vent

Sauvaget



« MARCHÉ DE LA SAINTONGE DORÉE »



Nos artisans ont du talent, profitons-en !

Garage Olivier GRATIOT

Entretien - Réparation
Vente neuf & occasion
Toutes marques



Parançay
17330 - BERNAY St MARTIN
M 05 46 33 93 79 - Fax 05 46 33 93 78

Francis LEGROS
Tel + Fax 05 46 33 93 52

Les 300 des glaciers
TCHINAÏ 17330
06.46.05.24.18

MENUISERIE BOIS PVC ALUMINIUM
TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'AGENCEMENT INTERIEUR
CUISINES EQUIPEES SUR MESURES

05 46 33 93 52 - Fax 05 46 33 93 52

INFORMATIQUE - INTERNET
SERVICES A DOMICILE

DEPANNAGE
INSTALLATION
FORMATION

50% de réduction

Services e-Web
@ Gemelle
English (niveau B2-PT)

Christian Fréchet
12 rue de la boulangerie
17330 Bernay St Martin
05 46 28 33 99
06 28 07 06 16
contact@services-webs.fr

Dominique AUGÉ

Electricité générale
Electro-ménager
Plomberie / Sanitaire
Chauffage / Climatisation
Pompes à chaleur

06 11 88 64 26
05 46 33 94 83

St Martin de la Coudre - 17330 BERNAY ST. MARTIN

Artisan peintre
Marechal Freddy

ponçage par aspiration - 95% de poussière

peinture intérieure et extérieure
revêtements de sols et murs
ravalement de façade

05 46 38 78 24 DU 06 84 43 83 65

Ancestro

La Spécialité
et le plaisir des Japonais
17330 Bernay St Martin
05 46 33 94 10



THIOU Jacky

Entreprise de Maçonnerie générale
Démolition - Rénovation - Isolation
Sols, murs et plafonds

8, impasse des jardins
17330 Parançay

05 46 26 61 52 - 06 32 02 82 38



M.T.B. fabricant de Menuiserie Bois
Moblier et Agencement sur mesure
pour particuliers, professionnels

Installateur VELUX

Z.A. la Fougère
5, rue du 18 Mars
17330 PARANÇAY

M.T.B. FRANCE
Tel/Fax 05 46 33 12 44
m.t.b.france@orange.fr

Famille FACCIU pour personnes âgées
Ve de famille assurée et conviviale.

Vous cherchez un logement
Aide soignante

16 rue du Moulin (rue Sauvaget)
Malesco
17330 Bernay Saint Martin
Tel : 05 46 33 94 09



NET-AZUR-MULTISERVICES
M.GAPIER CHRISTIAN
ENTREPRISE DE NETTOYAGE

NET - AZUR
28 allée des costars
17330 Bernay Saint Martin

Téléphone : 09 81 19 73 90
Mobile : 06 04 18 02 63
Messagerie : christian.gapier@bbcc.fr



S.T.E.
Services et Travaux Entretien

Paysagisme
Création-Entretien, Cultures, Bacs...

Travaux/Rénovation
Facades, Murs, Terrasses, Murs...

Julie WALLE
1, rue de l'Éclaircie (ancien bureau)
17330 Bernay Saint Martin
Tél : 05 46 33 12 00



Brigitte DUPEU
Conseillère Bijoux Pierre Lang

28 Route de Neullies
17330 - BERNAY-Saint-Martin
09 84 05 07 04 - 06 25 02 52 39
brigitte.dupue@pierrelang.fr



MANU RECUPERATION
fers et métaux, épaves
collecte de batteries
déplacement gratuit

06.68.51.53.35



SYMBELINE
Froid Dry Ice
Cuisine, Restauration, Hôtellerie

48 bis grande rue, 17330 Bernay st martin

06 32 80 87 37
symbeline@orange.fr
symbeline@orange.fr



EARL FOUGERE
PRODUCTEURS LEGUMES
& FLEURS COUPEES

Produits sous les enseignes de
ST-JEAN d'ANGELY - les Mercredi et Samedi
SAINTES - les Jeudi et Dimanche

VENTE A LA FERME SUR COMMANDE

07 77 31 49 30

TICOPLAQUE

Thierry BERTHONNIER
06 77 65 67 11

tico plaque.b@orange.fr
18 chemin de Surgères - Le Itoul grand vent
17330 Bernay Saint Martin

MCD
MAÇONNERIE - COUVERTURE
DEPANNAGE

Tel : 06 90 86 80 28 - 05 46 24 06 34
Mail : mcd17@laposte.net
Parançay - 17330 Bernay Saint Martin

MDB Barres énergétiques bio
Chocolat cru

site de vente en ligne
www.melleurdubio.fr

MELLEURDUBIO.FR
420in, Grande Rue
17330 BERNAY-Saint-Martin
09 82 13 05 84
contact@melleurdubio.fr

M P P
Multi Pose Pro
Menuiserie Aluminium - Miroiterie
Facades Vitrées - Fermetures
Constructions bois

ZA - La Gare
17330 - BERNAY-SAINT-MARTIN
06 45 34 86 95 - rod.mpp@outlook.fr

Fédération CHAMPAGNE

ENERGETIX
Armelle Lassagne

16 rue du moulin du pré
17330 Bernay Saint Martin
06.98.81.45.09

Bijoux magnétiques de bien être.

armelle.lassagne@sfr.fr
facebook : Arme Laur



PROFEUR DEPPOU
Informatique et électronique énergétiques

12, Rue de la Coiffature
17330 Bernay Saint Martin

06 07 03 52 06
depou@orange.fr
http://www.depou.fr/depou@orange.fr



SOMMAIRE

Le Mot du Maire	3
Budget et Finances de notre village	4 5
Taxes Habitation et Foncier	6
CDC	7
Agence de l'eau	
Notre historien à rejoint l'Histoire	7
Le point sur les travaux de la salle polyvalente	8 9
Agence de l'eau	10
Valoriser les re-sources de la commune	11
Protection des Haies	
Lutte contre les ragondins	12
Frelons asiatiques	13
Environnement	14
Terre-Saine	15
Terre-Saine suite et fin	
Inauguration Les Ardilleaux	16
Liste des gîtes et chambres d'hôtes	17
Du nouveau à l'Eco-hameau	
Le Coin des Assocés	18 19
Bien Vivre a Bernay-St Martin	20 21
Prochainement dans notre village	22 23
Programme des animations du 14 Juillet	24 25
Divertissement	26
Petites annonces	
Recette du mois	27
Agenda de Juillet	
Numéros utiles	28

Le Mot de Madame le Maire



Voici un printemps qui s'amuse bien avec nous, un peu de soleil prometteur en début de saison et depuis, de la pluie et des températures parfois très fraîches. Peine perdue ! Cela n'aura pas atténué l'entrain des habitants de la commune qui sont nombreux à se donner rendez-vous chaque semaine pour partager des activités variées. C'est un plaisir de constater une vie associative riche, qui permet de

nouer des contacts, de faire des connaissances nouvelles, bref de créer des liens au sein des villages et entre les villages. Ces liens constituent des réseaux vitaux pour le milieu rural.

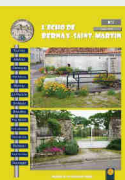
Cela fait peut-être partie des atouts qui conduisent des familles à souhaiter s'installer parmi nous et nous pouvons nous réjouir de voir les maisons libres se vendre les unes après les autres, des constructions nouvelles apparaître;

Nous leur souhaitons de « Bien Vivre à Bernay-Saint-Martin ». Mais cette idée du **bien vivre** dans sa commune doit bénéficier à tous, quels qu'ils soient...Liberté, Égalité, Fraternité, solidarité, respect...

Les projets annoncés avancent et nous espérons bientôt pouvoir inaugurer notre belle salle polyvalente. Chacun s'interroge, témoin du retard pris dans les travaux, mais mieux vaut-il bien faire et se réjouir du résultat plutôt de regretter plus tard d'avoir agi dans une précipitation inopportune étant donné les enjeux. Canalisons donc notre impatience, bien légitime puisqu'il s'agit d'une opération de grande envergure pour notre collectivité !

Les commissions travaillent: aménagement et embellissement extérieurs, notamment autour de cette salle des fêtes, valorisation de notre patrimoine naturel, engagement vers la création d'un petit lotissement et de locatifs. Les beaux jours seront donc l'occasion de profiter de notre bel environnement naturel, et pour chacun d'apporter sa pierre à l'édifice pour que notre commune resplendisse.■

Annie Pointot-Rivière



L'Echo de Bernay-Saint-Martin N°7 a été

Planifié par le Comité Rédaction et Communication : C. BAUDRY, A. LIONELLO, E. LESADE

Responsables de la rédaction, mise en page et publication : A. POINOT-RIVIERE, C. BAUDRY

Composition et mise en page: C. BAUDRY

Photos de couverture : Patrice GEVAUDAN (Clin d'Œil - Photos Médias Club Bernaysien)

Textes relus par : Annie POINOT-RIVIERE, Angelo LIONELLO

Tiré à 500 exemplaires - Réalisé, publié et distribué par la Mairie de Bernay-Saint Martin

Diffusion gratuite - Reproduction totale ou partielle interdite.

ISSN 1291-2166

Analyse des principaux éléments financiers de la gestion 2015

LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

BRUTE (CAF brute)

Utilisée pour financer tout ou partie des opérations d'investissements (*remboursement en capital des emprunts en cours, dépenses d'équipement...*)

En 2015, elle s'est établie à 301 623 € contre 319 248 € en 2014, soit une diminution de 5,5%.

La CAF nette qui tient compte du remboursement de la dette en capital se situe à **214 669 €**. Cette légère diminution par rapport à l'an dernier est liée à l'augmentation des charges de fonctionnement réelles plus forte que celle des produits de fonctionnement réels.

RATIOS de SOLVABILITE

Deux ratios permettent d'apprécier la capacité à rembourser ses dettes, soit à partir des produits réels de fonctionnement, soit à partir de la Capacité d'Auto Financement (CAF) brute dégagée par l'exploitation.

Le ratio de surendettement n°1

qui rapporte l'encours total de la dette aux produits réels de fonctionnement permet de déterminer le temps théorique qu'il faudrait à la collectivité pour solder l'intégralité de sa dette si elle affectait la totalité de ces produits à son remboursement, le seuil critique étant de 1,4 année. Ce ratio, s'est établi à 0,84 année, comme en 2014.

Le ratio de surendettement n°2

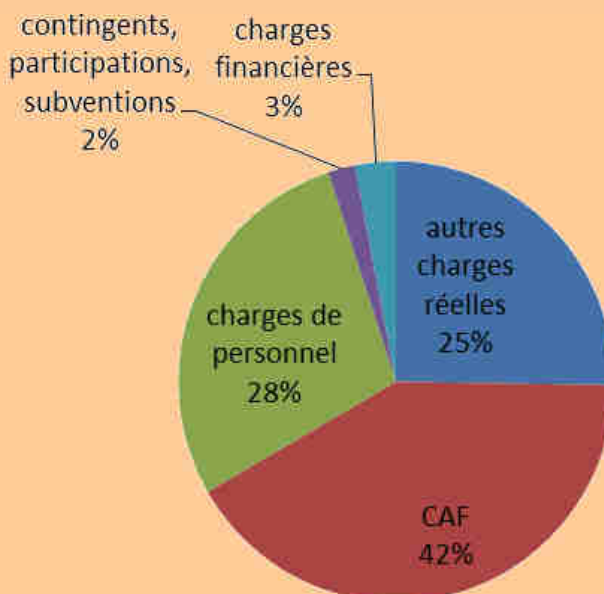
rapporte l'encours total de la dette, à la CAF brute dégagée au cours de cet exercice. Il permet de déterminer le temps théorique nécessaire au remboursement de la dette en cas d'affectation de la totalité de la CAF brute à ce remboursement, le seuil critique étant de 9 années. Ce ratio, pour la commune, s'est établi à 2,02 années contre 2,08 années en moyenne départementale et 1,85 années en 2014. ■ APR

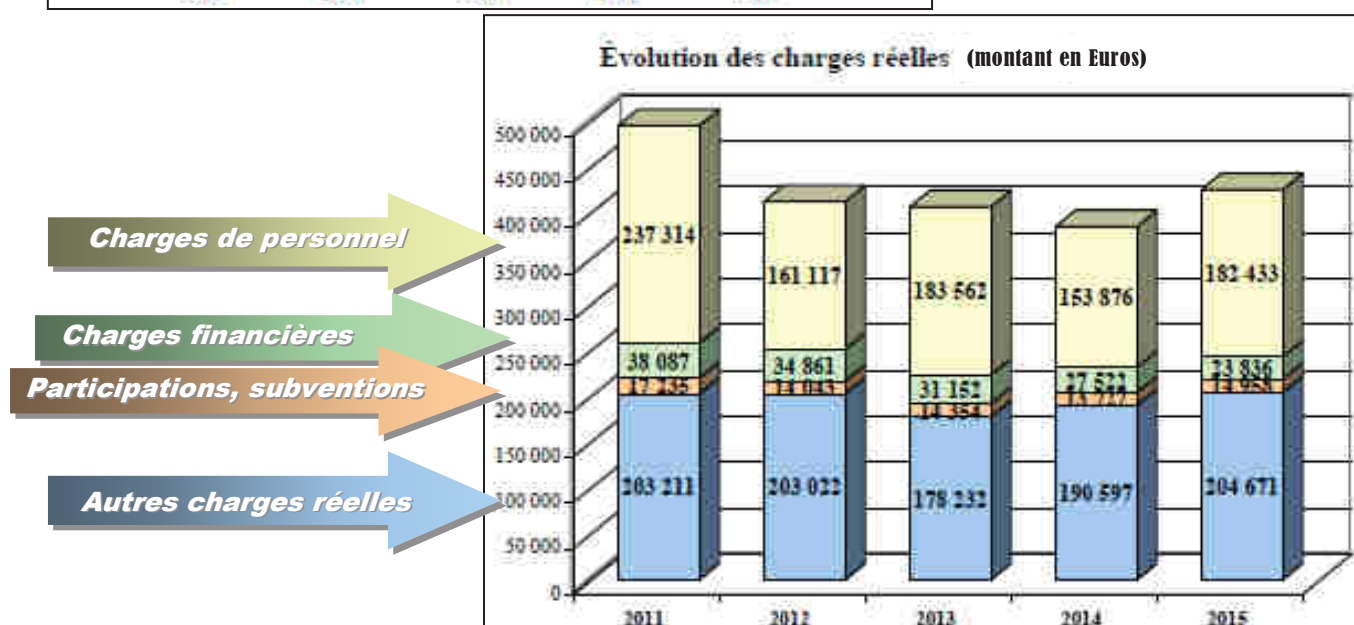
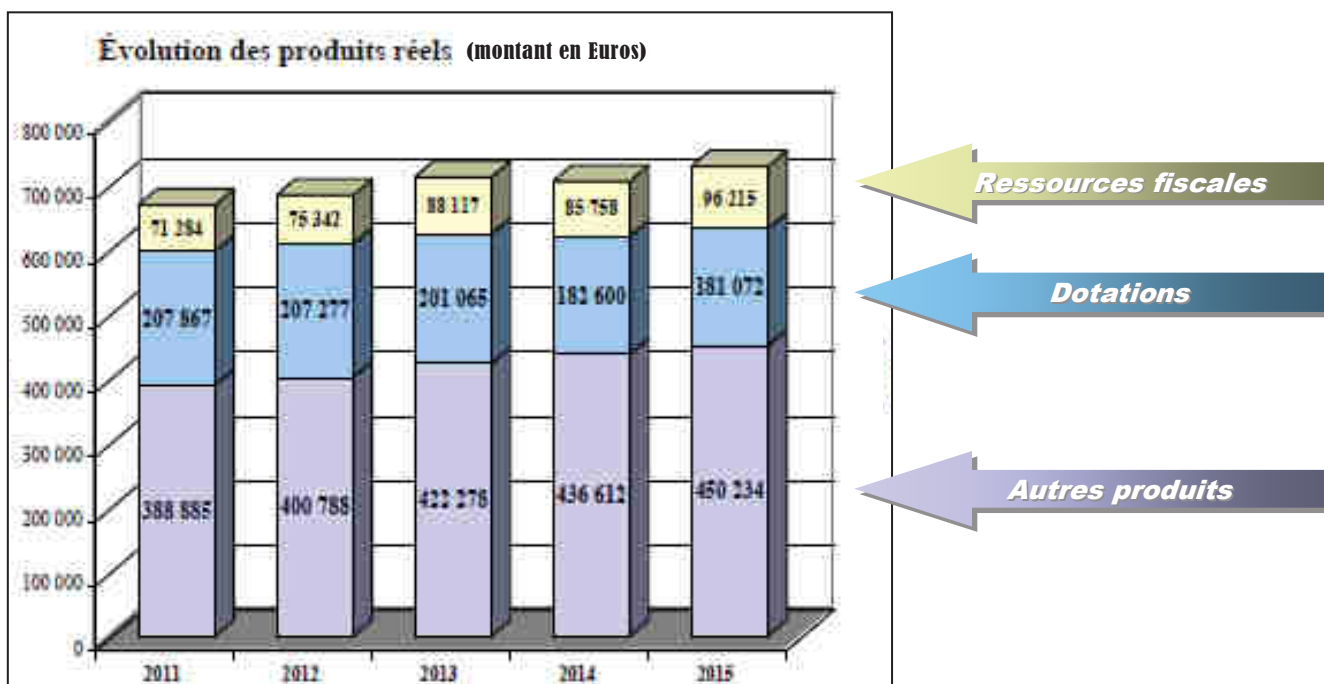
Conclusion exprimée par notre trésorier public.

- " La situation financière de la Commune de Bernay St Martin est bonne, la CAF nette est positive, les ratios d'endettement sont en dessous des seuils critiques. Le taux d'endettement ouvre à nouveau des perspectives à l'investissement..... »

Cette saine situation est bien en concordance avec la décision prise en conseil municipal: ne pas augmenter les impôts locaux pour 2016. Les taux resteront donc à nouveau les mêmes.

**Avec 100€
la collectivité a constitué
41€ d'autofinancement
et dépensé :**





Investissements envisagés en 2016

Bien entendu, la plus grosse part de notre investissement va en direction de la salle polyvalente (250 000 €). La construction du bâtiment est budgétée mais nous envisageons également l'achat d'un gradin télescopique pour que cet espace puisse devenir un lieu de culture, de diffusion de spectacles accueillant et confortable (120 000 €).

La valorisation de l'extérieur avec l'aménagement du parking, le fleurissement seront dessinés, planifiés cette année pour

être réalisés sur le budget 2017.

Pour les autres postes importants :

L'enfouissement des réseaux, l'entretien de la voirie, la réhabilitation du petit patrimoine vont se poursuivre (87 000 €).

La commune a également l'obligation de rendre accessibles ses locaux et cette année, l'Agenda d'Accessibilité Programmé a planifié les huisseries de la mairie.

La mise aux normes des ateliers municipaux et l'isolation phonique de la salle des associations sont également envisagées (21 000€).

TAXE HABITATION

	commune	interco	TOTAL
Taux imposition 2014	15.76	9,01	24.77
Taux imposition 2013	16.54	8.23	24.77
Taux imposition 2012	16.54	8.23	24.77
Taux imposition 2011	16.54	7.94	24.48

La commune de Bernay-Saint-Martin n'a pas augmenté ses taux d'imposition depuis plus de 20 ans. La création de la Communauté des Communes des Vals de Saintonge, en fusionnant 7 CDC différentes, a conduit à opérer un ajustement qui ne fait pas évoluer le montant total des taux (neutralité pour les habitants), soit les chiffres surlignés en vert.

FONCIER

		commune	interco	TOTAL
Taux imposition 2014	bâti	25.79	2.02	27.81
	non bâti	65.28	9.41	74.69
Taux imposition 2013	bâti	18.53	9.28	27.81
	non bâti	49.17	25.52	74.69

Des nouvelles de Vals de Saintonge Communauté

Les réunions se sont enchaînées en ce début d'année sur un rythme soutenu, nécessité par plusieurs «gros chantiers» (environ deux conseils communautaires par mois et deux réunions de bureau auxquelles s'ajoutent pour ma part les réunions des commissions «développement économique» et «Politique Enfance Jeunesse»)

Le soutien au développement de l'économie

locale notamment dans le cadre du programme Leader des Vals de Saintonge, programme européen qui soutient financièrement la création d'entreprises œuvrant soit dans le domaine de la transformation agroalimentaire en lien avec les productions locales soit celui de la structuration de la destination touristique Saintonge Dorée.

Les parcelles des zones d'activités se vendent et de nouvelles entreprises arrivent sur le territoire; Pour notre commune la difficulté à voir de nouvelles entreprises s'installer sur les parcelles libres de la zone de la Figerasse repose sur le fait que les propriétaires ne sont pas vendeurs! Il va nous falloir agir et les rencontrer pour essayer de faire évoluer les choses.

Suite à la modification de l'intérêt communautaire, un certain nombre d'équipements retourne en gestion communale. En conséquence, il s'est avéré nécessaire qu'un transfert de charge, via l'attribution de compensations financières, soit versé par la Communauté de Communes à ses communes membres impactées par la reprise des équipements. Par exemple la charge des équipements fluviaux (pontons et halte fluviale) de Saint-Savinien, Bords et Taillebourg revient en gestion communale. Madame Claudine FRAPPE participe à ce travail mené par la

Commission Locale d'Évaluation des **Transferts de charges** qui détermine les montants alloués.

- *«Je ne vais pas évoquer ici la mise en place des budgets, principal et annexes puisque nous avons eu le déplaisir, au regard des besoins pour l'équilibre du budget primitif 2016, de proposer une augmentation des taux d'imposition ménages. Mais peu à peu plusieurs nouvelles compétences sont imposées aux CDC par la loi NOTRe*, et ceci sans compensation financière... D'autres élus reviennent aux sources de la création de cette grande collectivité: On ne crée pas un «riche» en associant «7 pauvres». Soyons rassurés, après 2 années difficiles, nous avons enfin «la tête hors de l'eau».. »*

Aménagement numérique: le Département de la Charente-Maritime et la Région conduisent une politique volontariste d'aménagement numérique. Un plan d'actions pour le Haut et le Très Haut Débit a été validé par le Conseil Départemental et fait l'objet d'une consultation de tous les EPCI du département afin qu'ils prennent part au déploiement. Les entreprises et habitants des Vals de Saintonge attendent avec impatience d'être mieux connectés!

Concrètement,

Vals de Saintonge Communauté intervient quotidiennement sur Bernay-Saint-

Martin ou au profit des Bernaysiens et Bernaysiennes, en ayant la gestion de l'école, de la restauration scolaire, des animations périscolaires, en instruisant les documents d'urbanisme, en proposant des actions culturelles et sportives, en développant les actions du centre de loisirs de Loulay, en gérant la piscine. D'autre part elle apporte son soutien en terme d'ingénierie et la qualité de ses techniciens permet un accompagnement efficace de nos propres projets. ■ APR

(* Nouvelle Organisation Territoriale de la République. (Loi du 7.8.2015)

Notre historien a rejoint l'Histoire

Il aimait apprendre, il aimait connaître et faire savoir, il aimait partager ce qu'il savait, il aimait l'Histoire, celle de la Saintonge, celle de son pays natal et de Bernay-Saint-Martin, celle de la dernière guerre à laquelle il consacra quelques ouvrages, mais sa vie ne fut pas toujours un long fleuve tranquille. Né en 1929 à Saint Georges de Rex, petit village des Deux-Sèvres, fils de paysans pauvres, ses origines le destinaient inmanquablement au métier d'agriculteur.

Cependant ses aptitudes pour les études et l'appui de quelques enseignants bienveillants, finiront par convaincre ses parents de le laisser entrer au lycée de Niort. De crayons en cahiers, d'études en diplômes, ce jeune homme un peu timide mais déterminé, finit un jour sur les bancs de la faculté de médecine.

Il passa sa vie au service des autres, des malades. Il enseigna, il mit au monde nombre de petits drôles, comme l'on dit ici. Longtemps il exerça son ministère à Saint-Martin-de-la-Coudre, dans la maison même qui abrita le Dr J.Claude REVEILLAUD, résistant de la seconde guerre mondiale et personnage auquel il rendit hommage dans l'un de ses livres. Après une vie bien remplie, vint l'âge de la retraite qu'il consacra en grande partie à ses passions, l'Histoire et l'écriture, puis il continua d'apprendre et de pratiquer toutes ces choses qui l'émerveillaient; la photographie, l'informatique, la menuiserie, les fleurs et son jardin, la reliure et les beaux livres, les cartes postales anciennes et que sais-je encore? Il se dévouait aussi à son épouse Louise qu'il rencontra pendant leurs études.

"Je ne l'ai connu que peu de temps, juste le temps de l'accompagner quelques mois dans un projet qui lui tenait à cœur depuis près de 20ans, l'écriture d'un livre racontant le parcours de deux instituteurs locaux, l'un Gustave GABET né à Bernay et l'autre Georges GILLARD né à Dampierre sur Boutonne. Parmi ses vœux était celui de voir l'école de Bernay-St Martin (R.P.I) baptisée du nom de GABET-GILLARD en hommage à ses deux auteurs de livres célèbres dans la sphère de l'éducation nationale.

Je suis heureux qu'il soit parti avec la certitude que son 9ème livre serait publié, quant au baptême de l'école, notre maire Annie POINOT-RIVIERE fait tout son possible pour qu'il en soit ainsi."

Cet homme de mérite, à la simplicité remarquable, ce personnage à la soif de savoir et de comprendre s'appelait Docteur Jacques PERRUCHON, médecin généraliste. Il nous a quitté discrètement le 23 Mars dernier, avec le désir de rester dans l'ombre et

l'intimité de sa famille.

La Municipalité a respecté son souhait, n'annonçant pas publiquement son décès. Ce n'est cependant pas offense que de lui rendre hommage quelques mois plus tard, par ces mots saluant sa mémoire, le remerciant de ses participations à la vie de la commune, pour l'enseignement et ses travaux de recherches sur l'histoire locale et bien d'autres sujets. Merci également pour les dons d'objets qu'il a fait dernièrement au profit du futur musée de notre village. Découvrez ses ouvrages, disponibles à la bibliothèque de Bernay.

Jacques, maintenant tu es aussi l'Histoire de notre village. Merci et repose en paix ! .■ CB



Très ému en écoutant le chant des partisans chanté par les enfants de l'école de Bernay. (2014)



En compagnie de madame le Maire lors de la fête des Abeilles en 2015



Sa grande satisfaction. Avoir réussi à réunir les enfants du Dr Réveillaud et Johny Bolton le fils de l'aviateur Anglais sauvé par le réseau Réveillaud. (2014)



Photo C. Baudry

Aménagement extérieur

L'entreprise Colas a procédé à la remise en forme des extérieurs ainsi que le terrassement avec les bordures pour les futurs emplacements parking pour personnes handicapées. Les espaces verts autour de la salle sont finis, de même que le bicouche.

Faux plafonds

La mise en place du raillage a été réalisée sur pratiquement l'ensemble des salles ainsi que de la grande salle.

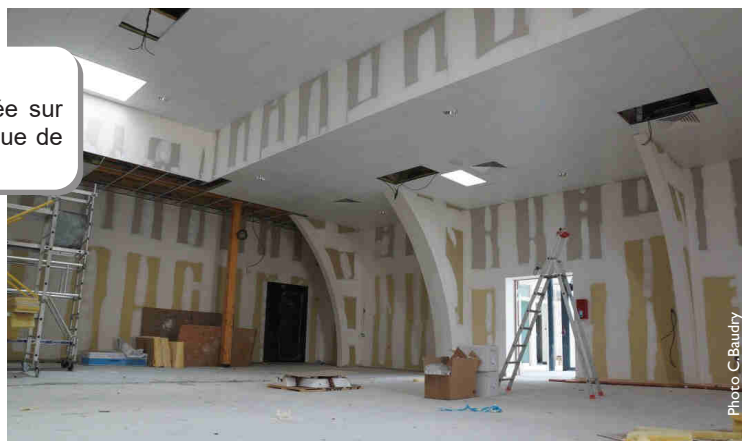


Photo C. Baudry

Electricité

Suite à l'avis du bureau de contrôle, l'entreprise a procédé au remplacement du disjoncteur différentiel non conforme et raccordé le tableau d'alimentation générale. La mise en place des plafonds rayonnants et des luminaires est quasi achevée. Les travaux de câblage de liaison pour l'équipement scénique, la sono, les projecteurs ainsi que l'asservissement sécurité incendie ont fait l'objet d'un avenant lors du conseil municipal du mois d'avril. Cet équipement permettra d'assurer la régie de tout spectacle du fond de la salle.

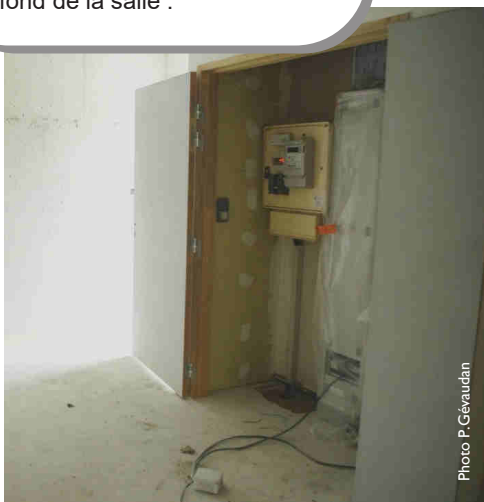


Photo P. Gévaudan

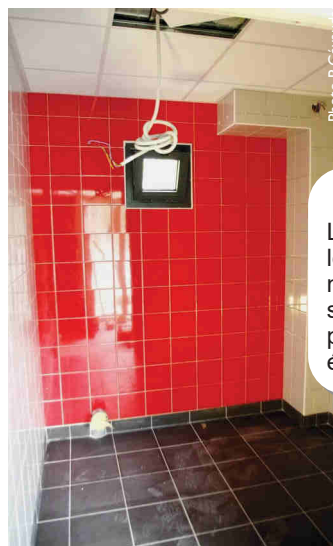
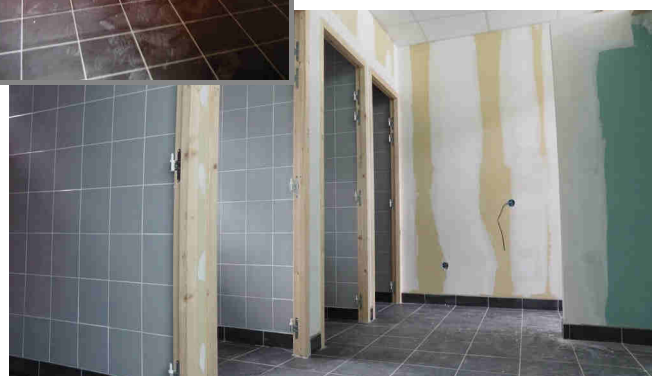


Photo P. Gévaudan

Revêtements sols et murs

Le conseil municipal a validé les couleurs des carrelages pour les sols et murs des sanitaires, de la cuisine ainsi que celles des revêtements PVC proposées par le groupe de travail des élus.



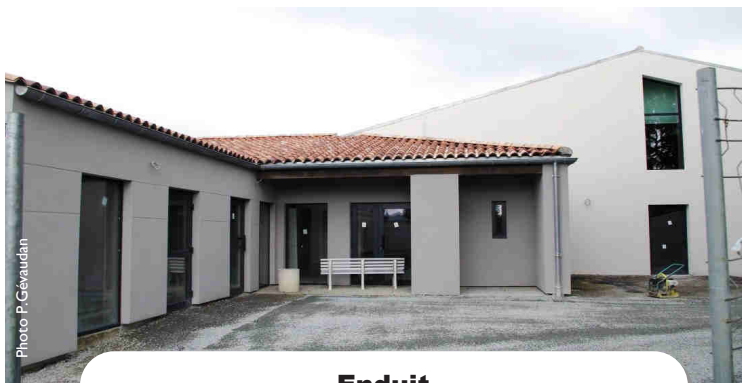


Photo P. Gévaudan

Enduit

Des dégradations ont été commises par des individus mal intentionnés (jets de terre, de pierres, de bois sur la façade). L'enduseur va effectuer les reprises nécessaires sur les enduits.

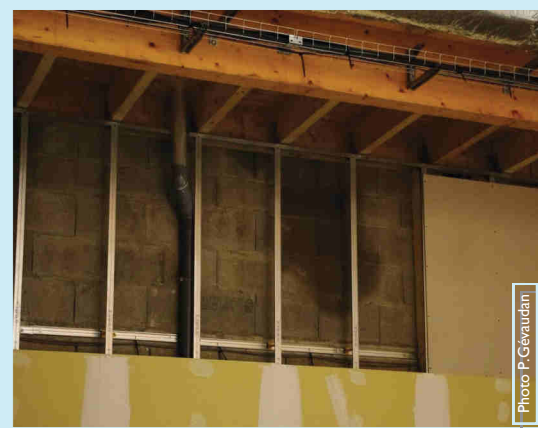


Photo P. Gévaudan

Etanchéité

Les travaux sur le chantier avaient pris du retard suite aux défauts constatés sur l'étanchéité du toit plat de l'extension et le bureau de contrôle avait émis un avis défavorable sur ces travaux .

L'entreprise a procédé aux différentes réparations et les tests d'étanchéité ponctuels effectués sur la terrasse de fond de scène ont été concluants. De fait les travaux d' isolation des murs ont pu reprendre.



Photo P. Gévaudan

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Pour les particuliers, associations et entreprises de la commune :

- 250€ - WE Hiver
- 170€ - Journée Hiver
- 200€ - WE été
- 140€ - Journée été
- 40/50€ - Espace cuisine/petite salle.

Vaisselle facturée en option.

Pour les particuliers, associations et entreprises extérieures à la commune:

- 430€ - WE Hiver
- 300€ - Journée Hiver
- 350€ - WE été
- 245€ - Journée été

Gratuité une journée par an pour les associations de la commune et permanente pour les activités régulières de la semaine.

POINT SUR L'OUVERTURE AU PUBLIC

Suite à ces quelques problèmes, les travaux ont pris un certain retard et nous espérons pouvoir ouvrir cette salle pour la rentrée de septembre, une salle qui nous permettra alors d'accueillir tout genre d'activités, de spectacles et de soirées.

La Commission Environnement ainsi que la Commission Voirie se réunissait le 21 juin pour apporter des pistes de réflexions et des solutions, sur l'aménagement extérieur de la salle: parking, éclairage, circulation, plantation de végétaux.

QUI PAIE QUOI À L'AGENCE DE L'EAU ?

En 2015, le montant global des redevances perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à 257 M€ dont 212 M€ en provenance de la facture d'eau.

* En 2014, la redevance prélevement collectifs représentait environ 13% des redevances totales mais 2015 est une année de transition avec la suppression des occupants sur cette redevance.



recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2015 ?
(valeurs pour 100 € perçus)

UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions, prêts) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin Adour-Garonne, ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier sur le prix de l'eau.



interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2015 ?

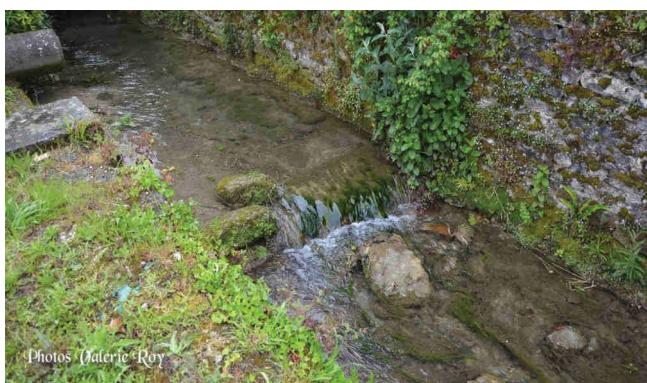


A l'image des plus grandes déjà labellisées, notre commune est bien également « de pierre et d'eau », avec son petit patrimoine bâti, ses sources et cours d'eau. S'écoulant du Nord au Sud de la commune, les 4 affluents de la Trézence illustrent bien l'omniprésence de l'eau sur le territoire.

Dimanche 31 mai au matin, la 1ère promenade en bordure du Sureau, réunissant une douzaine de «courageux», inaugurerait les actions collectives envisagées pour s'approprier les lieux, mieux les connaître. Nous avons parcouru un itinéraire nous conduisant de Bernay (l'abreuvoir derrière l'église, deux jardins privés dont je remercie les propriétaires) jusqu'aux sources qui alimentent le Sureau. Une flore abondante et parfois improbable, une faune divertissante



(nombreux oiseaux piaillant, caquetant, une famille de canards cachés sous les ombrages et même un petit faon, probablement égaré venu jusqu'à nos pieds). Ce fut un régal de se trouver si proche de la nature. De nombreuses photos permettront à tous d'en profiter au cours d'une future exposition en partageant nos découvertes communes. ! Nous réitérerons le mois prochain et vous donnons donc rendez-vous pour une prochaine balade au bord de l'eau ! Notre objectif est de développer des stratégies pour mettre en valeur toutes ses richesses, que ce soit pour les habitants ou les touristes qui séjournent dans les gîtes ou chambres d'hôtes. Par exemple en fléchant des itinéraires de promenade, en positionnant des signalétiques, tableau d'informations. ■ APR



PROTECTION DES HAIES

Notre PLU définit, dans une partie du document, les mesures relatives aux haies. Ces dernières sont classées. Il existe

- Celles qu'il est interdit d'arracher, comme de détruire, par d'autres moyens.
- Celles qui doivent être maintenues. Elles doivent vivre, elles peuvent donc être exploitées, comme les bois, éventuellement déplacées en cas de nécessité. Cela doit faire l'objet d'une autorisation.
- Les haies de 3^{ème} catégorie, qui peuvent évoluer librement.

Il est donc recommandé avant toute intervention sur une haie de venir consulter en mairie le PLU où ces haies sont repérées. Ainsi les erreurs qui donneraient ensuite lieu à replantation seront évitées. ■



PARTICIPEZ À LA SURVEILLANCE DU MOUSTIQUE TIGRE !

- RAYURES NOIRES ET BLANCHES
- TRÈS PETIT, ENVIRON 5mm
- SOURCE DE NUISANCE, PIQUE LE JOUR, PIQÛRE DOULOUREUSE
- DEUX AILES, DES ANTENNES LONGUES, UNE TROMPE

VOUS PENSEZ AVOIR VU UN MOUSTIQUE TIGRE ?
Signalez sa présence sur www.signalement-moustique.fr ou l'application mobile **iMoustique**®

Dengue, chikungunya, zika PROTÉGEONS-NOUS !



Lutte contre la prolifération des Ragondins



Les élus sont fréquemment interpellés quant à la prolifération des ragondins sur la commune. Effectivement, leur pullulation représente une vraie menace pour l'équilibre naturel de nos zones humides, tant au niveau de l'agriculture (dégâts sur les cultures), des infrastructures (dégâts sur les ouvrages et berges), de l'environnement (destruction des frayères) que de la santé publique (leptospirose). Le ragondin et le rat musqué sont classés nuisibles sur l'ensemble du département.

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles est l'organisme coordinateur des luttes collectives mettant en œuvre :

Le piégeage: Méthode sélective utilisant des pièges-cages. Le propriétaire ou le fermier est titulaire du droit de destruction sur ses terres. Afin de pouvoir piéger vous devez donc obtenir la délégation des propriétaires.

Ce dispositif doit être fermé du 1er août au 14 mars et ouvert du 15 mars au 31 juillet. Il suffit de venir en mairie renseigner la déclaration et la réglementation vous sera donnée.

La commune possède des pièges et toute personne souhaitant donner un peu de son temps peut participer à ce piégeage.

Le tir au fusil: Pratiqué soit durant la période d'ouverture générale de la chasse, mais **effectif également hors période de chasse, en collaboration avec les communes et les ACCA, avec des tireurs déclarés**. La fédération assure la fourniture de munitions adaptées aux zones humides pour ces opérations. ■ APR



Le frelon asiatique:



tous concernés

Depuis son apparition en 2004 dans le sud-ouest de la France, cette espèce envahissante rencontre des conditions écologiques et climatiques favorables à son expansion.

Présent sur notre département, cet insecte se nourrissant essentiellement d'abeilles, inquiète les apiculteurs mais également les particuliers pouvant être exposés aux agressions par piqûres.

Il peut former son nid sous un toit ou dans un mur mais généralement, on le rencontre placé de 10 à 15 mètres de hauteur dans un arbre. Ces gros nids sont de forme ronde ou ovale. ■ APR

Moyens de luttes envisageables :

- capture par piégeage des fondatrices de février à juin. Passée cette période, vous risquez de capturer de nombreuses espèces autochtones (frelons jaunes, guêpes, etc...). Il vaudra donc mieux retirer vos pièges.



*Suspendu de 1.50m à 2 m notamment à proximité des anciens nids ;
Au fond de ce piège, versez de l'alcool et du sirop (sucre)
- 1 verre de bière, vin blanc..
- 1 trait de sirop (cassis, framboise...)*

Frelons asiatiques ... suite

A l'automne dernier, suite à la découverte d'un superbe nid au sommet d'un peuplier situé près de l'église de Saint-Martin-de-la-Coudre, ainsi que de la présence remarquable de frelons dans les vergers et le rucher du village, le conseil municipal organisait en février une réunion de sensibilisation afin d'informer les administrés sur le cycle de vie de ce touriste asiatique colonisant notre pays à vitesse grand V. Les informations portaient sur les dangers qu'il véhicule et sur les moyens de lutte appropriés à l'échelle locale et individuelle.

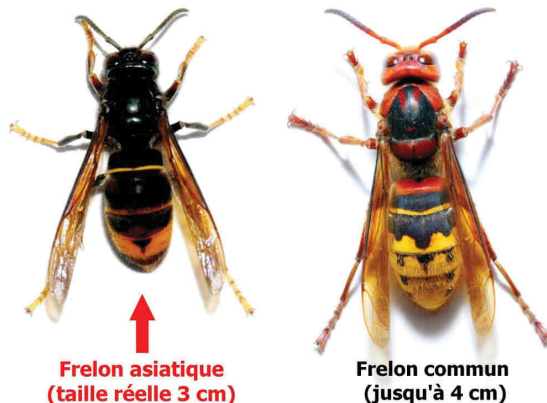
Une femelle frelon asiatique (*Vespa Velutina*), fondatrice de nid, aurait débarqué en France clandestinement en 2004, depuis La Chine, cachée dans un lot de poteries livré dans le Lot et Garonne, profitant ainsi de la mondialisation du commerce international. Cette femelle toute seule, trouve dans le sud de La France des conditions climatiques identiques à sa zone d'origine et élabore un nid productif. En toute vraisemblance, ce dernier libère à l'automne suivant, pas moins de 150 femelles fondatrices assurant ainsi le début de la colonisation et l'amorce d'une croissance exponentielle de l'espèce en France, au fil des ans. Parcours de notre touriste femelle fondatrice :

Les femelles fondatrices naissent à l'automne et quittent le nid avant l'hiver pour aller se réfugier dans un logis plus confortable et surtout moins froid qu'un nid où tous les individus vont mourir de chagrin! A ce stade, il est déjà possible de la piéger pendant sa recherche d'un lieu sûr.

Puis à la fin de l'hiver et certainement, dès le début février lors d'hivers doux comme cette année, la femelle sort de sa cachette, part à la conquête de nourriture sucrée et s'affaire à bâtir un nid primaire, à pondre et à s'occuper toute seule de ses larves du 15 février au 1 mai. Pendant cette période, elle est gourmande de sucres et il sera possible à nouveau de tenter de la piéger. Pourquoi tenter de limiter sa présence ?

Le frelon asiatique est un redoutable prédateur d'insectes pollinisateurs déjà bien menacés par ailleurs, et notamment des abeilles. En vol stationnaire devant la ruche, il capture

les abeilles en vol, les décapite et les emporte au nid pour couvrir les besoins en protéines du couvain, l'apport en glucides se faisant par les fruits de votre verger. Notons également que les besoins en eau



sont importants justifiant ainsi la présence des nids à proximité d'un point d'eau (la source de Saint-Martin)

Moyens de lutte :

- Signaler la présence d'un nid à la mairie: si vous découvrez un nid, boulez plus ou moins sphérique pouvant atteindre 80 cm de haut, évitez de vous approcher à moins de 5 m. Attention aux nids installés dans les haies à tailler. Les piqûres sont très douloureuses et peuvent être mortelles comme celles du frelon commun. Le nid peut être détruit par un spécialiste.

- Fabrication de pièges

Deux types de pièges sélectifs ont été réalisés ce printemps avec des bouteilles en plastique

Des améliorations sont souhaitables : l'eau de pluie ne doit pas pouvoir entrer dans le piège, les insectes non ciblés doivent pouvoir s'échapper plus facilement et les pièges doivent être mis en place plus tôt en saison.

Nous avons utilisé un mélange de bière brune (attire le frelon asiatique), de vin blanc (repousse les abeilles) et de sirop de grenadine, le miel étant également utilisable.

Dès l'automne prochain puis au mois de janvier 2017, nous récidiverons et des ateliers de confection de pièges avec les améliorations envisagées seront proposés aux habitants de la commune. Pour celles et ceux qui ne pourront pas assister aux ateliers, des modèles seront exposés à la bibliothèque de Bernay afin que chacun puisse fabriquer un ou plusieurs pièges à installer dans son jardin au moment optimal. Nous vous informe-

rons en temps utile via le bulletin communal mensuel.

Les résultats du piégeage 2016: à notre connaissance et malgré des pièges installés trop tardivement, l'opération est positive : une femelle a été piégée à Breuilles et une autre à Saint-Martin.

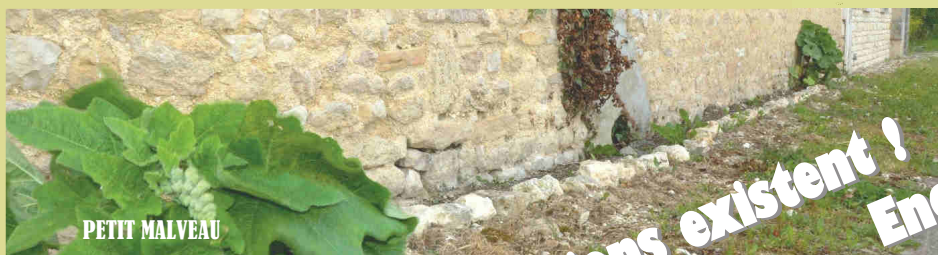
Cela peut paraître bien maigre mais c'est tout de même 300 nids de moins en 2017 et 45000 nids évités en 2018 !

La femelle piégée à Saint-Martin est exposée à la bibliothèque. Vous observerez sa taille ainsi que la dimension de l'abdomen. Le frelon asiatique mâle est plus petit et possède deux taches jaunes sous l'abdomen à son extrémité. Vous pourrez également voir plus précisément les différences avec le frelon commun (*Vespa crabro*). ■JM



Nid photographié à Parancay, le 01.11.2015

**Les désherbants chimiques nous tuent à petit feu.
Pour ne plus voir cela, agissons maintenant
avant qu'il ne soit vraiment trop tard !**



PETT MALVEAU

**Dans notre village les intentions existent !
Encourageons les !!**



BREUILLES



BREUILLES



PARANCY



MARNAY



Depuis le début de son mandat, la municipalité a eu pour volonté de s'engager dans la Charte Terre saine « notre commune sans pesticide ». Cette charte a pour but de lutter contre les pollutions dues aux produits phytosanitaires. Ces produits réglementés sont utilisés dans les secteurs agricoles et non agricoles (collectivités publiques, réseaux routiers et ferroviaires...) Même si le secteur non agricole ne consomme que 3% du tonnage utilisé annuellement, il est important de s'intéresser aux surfaces recevant ces produits.

En effet, l'application d'une matière active sur une surface imperméable (trottoir, surface stabilisée,...) engendrera plus de risque de transfert vers la ressource en eau que son utilisation sur une terre agricole.

Pour postuler à la charte «Terre Saine», il nous faut réaliser un plan d'entretien communal dont nous avons confié l'élaboration à la FREDON ; La version provisoire du rapport de la FREDON est consultable en Mairie. Ce plan d'entretien des espaces publics est une étape importante dans un ensemble d'actions que mène la commune afin de réduire les pollutions engendrées par les pesticides dans l'eau. Il faut bien prendre conscience qu'il n'y a pas de solution «miracle», c'est la somme de plusieurs techniques qui permettront de réduire l'usage de produits phytosanitaires. Pour obtenir le même résultat qu'un désherbage chimique, les techniques alternatives demanderaient un temps de travail et un coût trop important. Chaque aménagement doit donc être réfléchi afin de pouvoir, le plus aisément possible, maîtriser l'enherbement. Mais cela se passera aussi par l'intégration de la flore spontanée dans le paysage urbain.

L'étude de la **FREDON** a permis de mettre en lumière les points forts et plus faibles des pratiques phytosanitaires. En fait très peu de traitements sont réalisés sur la commune. Les agents communaux n'utilisent qu'un seul produit (Glyper 180) dont l'application est limitée (cimetière et terrain de pétanque), si le choix du produit utilisé est pertinent, le rapport préconise qu'il faudrait le compléter par un produit antigerminatif en 2016. Ce produit permet ensuite de réduire le nombre de passages de produit curatif comme le plyphosphate. Les points faibles résidaient dans le stockage des produits, un local mal identifié, un manque d'information réglementaire, absen-

ce de tous les équipements de protection individuels.

Avant de déterminer le choix de la méthode d'entretien, il a fallu définir le niveau de risque de transfert des produits herbicides vers la ressource en eau. On distingue trois types de zones :

Les zones interdites aux traitements ; En effet, il est interdit d'utiliser des produits phytosanitaires à moins de 5 mètres d'eau, sur le réseau hydrographique, même à sec, sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égouts.



La loi de transition énergétique du 17 août 2015 modifie celle du 6 février 2014. Elle précise qu'à compter du 1^{er} janvier

2017, l'usage des produits phytosanitaires sera interdit sur les espaces verts, les forêts, les voiries (dont les trottoirs) et les promenades (chemin de randonnées, allées de parcs, allées de cimetières...)

Comme vous l'avez déjà constaté, la commune de Bernay-St Martin a pris les devants sur l'application de cette loi.

Les surfaces à risques élevés : Ce sont les surfaces imperméables qui présentent donc un risque de ruissellement important. Cela concerne les surfaces cimentées, enrobées, pavées, gou-



dronnées et bicouches. Sont aussi pris en compte les zones accueillant des personnes dites sensibles (enfants ou personnes âgées).

Les surfaces à risques réduits : C'est l'ensemble des autres surfaces (terre végétale, sablées, gravillonnées...) considérées comme plus perméable.

Puis pour réaliser en pratique le classement des zones à entretenir, la FREDON retient deux facteurs d'identification: La proximité à l'eau (cours d'eau, fossé, avaloirs...); La capacité d'infiltration de la surface. On peut noter que la totalité des surfaces entretenues est de 109 036m², soit environ 10.9 hectares

On peut voir que 90% des zones entretenues sont en zone de non traitement, ce qui nous oblige à trouver des solutions d'entretiens non chimique. C'est pourquoi la commune souhaite mettre en place la gestion différenciée des espaces communaux. C'est-à-dire que la commune est divisée en trois zones :

Les espaces d'entretien strict: Ce sont

des espaces très soignés (cimetières, Mairie, salle polyvalente, monuments aux morts). Les passages sur ces sites étant réguliers, un effort particulier sera fait sur le fleurissement afin de mettre ces espaces en valeur. En lieu et place du désherbage chimique, sera utilisé le broyat pour éviter la flore spontanée. Pour éviter de tondre trop fréquemment comme l'exige un entretien strict, il a été semé devant la mairie de la pelouse à pousse lente.

Les espaces d'entretien intermédiaire : les trottoirs (entretien régulier, espace propre, tonte courte...). Sur cet espace, la nature est toujours domestiquée mais l'intervention des agents est moins visible. Le fleurissement est basé sur des plantes vivaces et annuelles qui se côtoient. Les plantes indésirables seront admises si elles sont peu nombreuses. C'est pourquoi, la municipalité encourage le semis de fleurs vivaces sur les trottoirs pour éviter le passage du rotofil et que certains habitants traitent leurs trottoirs avec des produits chimiques.

Les espaces d'entretien extensif: Sur ces espaces, l'entretien y est modéré et l'objectif principal est de préserver la sécurité des usagers. La fréquence des tontes est moindre et seulement sur la moitié de la surface enherbée totale, le fleurissement est basé sur les plantes vivaces et il n'y a pas de désherbage ni d'apport d'engrais. Cela concerne les extérieurs entre les bourgs (Entretien réduit, fauche, maintien de la propreté, pas de traitement phytosanitaire, pas d'apport d'engrais.)

Il existe plusieurs techniques alternatives au désherbage chimique. Certaines sont rapides et simples d'utilisation comme le désherbage thermique à flamme, et d'autres demandent des moyens plus importants (désherbage à eau chaude, à mousse...).

Mais si ces techniques sont efficaces, elles n'empêcheront pas les herbes indésirables de repousser. De plus il faut tenir compte des coûts de fonctionnement et d'entretien de ces matériels (gaz, carburant, eau...) qui peuvent rapidement devenir très importants avec certains d'entre eux (ex : système à mousse chaude). Le système à privilégier est le balayage régulier des trottoirs, car il permet d'empêcher la végétation spontanée de s'installer en supprimant le substrat sur lequel pousse la végétation, ce que tout un chacun peut faire devant chez lui.....

A ce propos rappelons la réglementation : ...suite p16



Il est interdit de traiter à moins de 5 mètres de tout point d'eau comme les cours d'eau, fossés, puits ainsi que les caniveaux, les avaloirs...

L'arrêté du 12 septembre 2006 introduit dorénavant la notion de délai d'entrée sur un lieu traité chimiquement qui accueille du public (6 heures minimum) : cimetières, terrains de pétanque, trottoirs...

Cette loi fixe également au 1^{er} janvier 2019 l'interdiction de la vente des pesticides aux particuliers. De plus à compter du 1^{er} janvier 2017, les pesticides ne pourront plus être vendus en libre-service.

L'arrêté de juin 2011 prévoit un délai d'entrée de 12 heures minimum dans les écoles, les terrains de sports... et une obligation d'affichage 24 heures avant l'application.

Loi de transition énergétique (article 68) du 17 080 2015 : Interdiction de traiter au 1er janvier 2017 sur les espaces verts, les forêts, les voiries et les promenades dont les allées de cimetières.

L'objectif n'est plus d'éradiquer la végétation mais de la contrôler, ce que la commune se propose de faire avec l'aide des habitants. Il s'agira en premier lieu de mettre en place des méthodes préventives partout où c'est possible comme engazonner les surfaces stabilisées ou réaménager les endroits où la surface est dégradée comme les trottoirs ou des joints de murs en mauvais états. En deuxième lieu, employer des méthodes curatives avec différents techniques comme le rotofil, le réciprocatrice, système thermique à flamme ou vapeur. L'utilisation de ces techniques dépendra de leur

coût en temps et en argent. C'est pourquoi il est important de privilégier les méthodes préventives qui seront toujours moins onéreuses que les méthodes curatives et, surtout, que le désherbage chimique.

L'année prochaine, Bernay-Saint-Martin se propose de participer au concours des villages fleuris et, plus tard d'intégrer le réseau des « Villages de Pierre et d'Eau ». Nous avons la chance de vivre dans une commune dont le patrimoine n'attend plus que d'être mis en valeur. Pour cela, il est envisagé plusieurs manifestations notamment à la bibliothèque municipale qui propose un troc de plantes et de graines en Automne. ■ EL

Les Ardilleaux et le Verger Moret

Le samedi 16 avril dernier voyait l'inauguration de l'aire de loisirs des "Ardilleaux" ainsi que le Verger Moret.

Pour cette occasion, un troc de graines avait été organisé et malgré un temps pluvieux, la journée s'est révélée très

agréable tant par l'intérêt des personnes présentes pour les jardins et les potagers que par la convivialité du moment. Sous le Tivoli, les échanges de graines et de plants ont été intenses et ont permis de découvrir des plantes parfois inconnues de certains. A l'occasion s'ajoutait une exposition de Terre Saine sur l'importance de réduire l'usage des pesticides pour l'entretien des espaces publics. La plantation du verger s'inscrit dans cette optique, il composait d'ailleurs le deuxième temps d'une animation dans le cadre de «La semaine régionale de l'Arbre et de la Haie». Le premier temps étant la plantation d'une haie autour de l'école par les élèves.

C'est donc Marius, assisté de Caroline Aloé, Conseillère départementale du secteur de Saint-Jean-d'Angély, de Jacky Raud, maire de la Jarrie-Audouin et d'Annie Poinot-Rivière notre maire, qui coupait le ruban tricolore symbolisant l'ouverture de l'aire de loisirs. Chacun eut le plaisir de chemi-

ner dans la grande allée bordée d'arbres fruitiers du «Verger Moret». Bientôt nous pourrions y cueillir cerises, prunes, pommes, poires, figues et de petits fruits comme le cassis et la groseille. L'entrée de l'allée est bordée de part et d'autre de pommiers et poiriers en espaliers, suivis des pruniers et des cerisiers plantés en quinconce. Ces arbres donneront leurs fruits de façon échelonnée dans le temps, de la fin du Printemps à l'Automne pour les figuiers.

Bientôt des bancs supplémentaires et des tables seront installés pour permettre à chacun de prendre possession de l'endroit pour y passer des moments gourmands.

Le troc de graines ayant eu un agréable succès, chacun s'est promis de recommencer, un prochain troc est prévu dans le courant du mois de septembre. ■ EL



Meublés de tourisme sur la commune

Propriétaire	Coordonnées	Type de location	Capacité	Période	Catégorie
COSSET Gilles gilles.cosset0622@orange.fr	6 rue de la Trézence Marnay 05 46 33 85 91	Maison individuelle, 1 étage	6 pers.	toute l'année	2 **
HARTLEY Richard	30 chemin des Romains Le Petit Malveau +44 01 258 840 711	Maison individuelle	10 pers.	juillet/août/Noël	
ROUAULT Elisa elisa.rouault@gmail.com	3 Imp. de l'Ancienne Epicerie, Breuilles 06 88 72 13 13	Maison individuelle 1 étage	5 pers.	toute l'année	label clé vacances 3 ***
VEAU Robert	39 rue du Mal d'Aubeterre Manoir de la Rouarderie Saint-Martin de la Coudre 02 97 57 08 70	Maison individuelle	15 pers.	toute l'année	4 ****
BESSONNET Sébastien et Sarah contact@lafermedes3soleils.fr	La Planche 05 46 26 70 84	Logement indépendant.	4 pers.	toute l'année	3 *** Tourisme et Handicap
BREARD Pierre et Sylvette pierrebreard@orange.fr	« Le Chay » 20 rue du Moulin de Sauvaget 05 46 32 51 90	Maison individuelle 1 étage	4 pers.	juillet à septembre	1 *

Chambres d'hôte sur la commune

SCALBERT LIONELLO Martine	« La Marangelle » 4 rue du Puits Neuf Breuilles 06.75.93.62.47		3 pers + 1 bb	toute l'année	
----------------------------------	---	--	------------------	---------------	--



Du nouveau à l'Eco-hameau

Hélioterre s'équipe de garages couverts végétalisés

A l'automne les écohabitants d'Hélioterre avaient terminé les fondations. En Mai ils élevaient les arches de la structure et les contrevents. En juin ils se sont occupés du bardage et préparent maintenant la pose des toits végétalisés qui couvriront les garages. La fin des travaux est prévue pour septembre. Une belle aventure collective à laquelle chacun contribue librement, à la mesure de ses compétences et de sa disponibilité !.■ PF





"Au terme d'un printemps pluvieux, nous tenons à féliciter tous les adhérents et amis, de l'hirondelle, pour le soutien et leur participation à nos manifestations. Quelques souvenirs et éléments de comparaison pour les activités lancées en 2016.

Notre pique-nique à Migré en juin 2015 n'a pas été des plus ensoleillé, la pluie nous a accompagné pratiquement toute la journée, juste une petite éclaircie au moment de la séance photo. Le soleil était pourtant dans les cœurs. Un grand bravo aux courageux qui sont restés malgré tout accrochés à leur ligne.

Il en faut plus pour décourager nos valeureux pêcheurs. Les truites n'avaient qu'à bien se tenir. Heureusement, aucun rhume n'a été à déplorer.

Le repas choucroute de novembre a eu un air festif, et nous a réunis dans la joie et le plaisir de se retrouver, après une longue trêve estivale.

Et enfin nos nombreuses rencontres très sympathiques autour du verre de l'amitié.

Nous vous remercions de nouveau pour votre présence dans le cadre de notre association amicale."

Restant à votre disposition.

Cordialement.



9 Avril dernier - Place de l'Eglise Cirque de rue à Bernay St Martin



Photos I. Chasseriaud

Clin d'Œil- Photo Média Club Bernaysien, s'est réuni en assemblée générale le 6 Juin dernier salle des associations pour présenter à ses adhérents, bilan et rapport moral de cette première année d'exercice. Claude Baudry, président du club et Patrice Gévaudan vice-président, après avoir retracé les quelques missions menées depuis sa création en Avril 2015, laissent la parole à Gérard Frappé, trésorier de l'association qui communique à l'assistance les chiffres comptables, ceux-ci laissant apparaître un succès positif quant à la vente des calendriers. Vient le renouvellement du bureau qui en finalité ne change pas. Puis arrive le moment des questions diverses dont l'une d'entre elles taraude les membres du club; "Pourquoi, malgré une certaine motivation d'une grande partie des acquéreurs du calendrier du club pour participer au concours auquel ils étaient automatiquement inscrits, un seul concurrent sur le nombre d'intéressés, a pris

part à ce jeu et rendu dans le délai imparti, son fichier de photos.?" La question toujours ouverte reste sans réponse. Ce gagnant, par forfait des autres concurrents, ne démerite en aucun cas par la qualité et la précision de ses clichés, et nous serons heureux de lui remettre son prix bien mérité, à l'occasion de l'expo qui aura lieu lors de la journée du patrimoine le 18 septembre prochain.

Nous avons également abordé le montant des adhésions qui ne changent pas, soit 20 euros pour les adultes et 10 euros pour les moins de 16 ans. L'ordre du jour étant terminé, l'assemblée évoque les projets pour les mois à venir et décide d'élaborer un planning qui proposera sorties et ateliers divers. A l'issue de cette réunion, nous comptons une nouvelle

adhérente venue de Surgères. Bienvenue à cette personne et merci à ceux qui ont assisté à l'assemblée. ■ CB

Clin d'Œil



Photo Média Club Bernaysien



Bernay-St Martin
Samedi 18 Juin
Fête de la Musique

Une fête de la musique sans la pluie !!! qui l'eut cru ! Malgré un match de foot, les 24 heures du Mans à la télé, et une météo incertaine, des Bernaysiens fidèles aux efforts des bénévoles qui se dévouent pour animer le village, prenaient le risque de passer la soirée sur la place de l'église à écouter enfants et adultes chanteurs, musiciens amateurs et un DJ d'occasion recruté au pieds levé pour remplacer un désistement de dernière minute. La buvette et la restauration garantie par Carmen et Bruno, et quelques bonnes volontés, assuraient le maintien de l'ordre gastrologique. ■ CB

Photos
G. Chevier.



Bien Vivre à Bernay-Saint-Martin

Association Loi 1901

46 Grande Rue
17330 Bernay-St Martin
05.46.26.12.29 (Présidente)
06.07.63.73.88 (Secrétaire)
bienvivreabsm@wanadoo.fr



L'association «Bien Vivre à Bernay Saint Martin» a tenu son assemblée générale le 20 mai 2016 dans une ambiance très conviviale. Une trentaine de participants pour 74 adhérents, le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer sereinement. Carmen Mendez, la présidente ouvre la séance en remerciant tous les bénévoles et créateurs d'activités qui permettent aux Bernaysiens et habitants des environs de participer à de nombreuses activités. Elle invite chacun à parler de son activité en cours:

LE PALET

Philippe Rousseau et ses amis ont lancé l'activité en janvier. Depuis, une vingtaine d'adhérents se retrouvent le vendredi de 18h à 20h à la salle des associations pour viser au plus près du «petit» sur la plaque de plomb.

LE TAROT

Gérard Weiss anime cette section le vendredi à partir de 20h en prenant la suite du palet dans la salle des associations. Pas de limite d'heure pour les parties de tarot qui peuvent facilement jouer les prolongations. A conseiller à tous les amateurs de jeu de cartes.

YOGA

Première activité lancée dans le cadre de l'association, grâce à Véronique Péoc'h notamment.. Plus de vingt personnes participent, tous les 15 jours, aux séances animées par Cathy Blay, le mardi à 19h.

COURS DE CHINOIS

Profitant de la présence sur notre commune de Mme Lei Hong, Chinoise, un cours de mandarin a démarré en novembre, mais a dû s'interrompre pour cause de voyage en Chine du professeur.

ARTS PLASTIQUES

Cette activité existait avant la création de l'association à Bernay-Saint-Martin. Sylvana Chapot accueille le lundi après-midi, dans la salle des associations, les passionnés de dessin et de peinture. Un autre horaire peut être proposé aux plus jeunes. Nous relancerons l'idée en septembre.

THÉÂTRE

Un groupe de théâtre est né en janvier, grâce au partenariat avec l'association "3C" de Surgères. Les amateurs se réunissent le vendredi à 10h30, et ont déjà joué leur premier spectacle à St Germain de Marencennes. Nous espérons tous les voir en scène à Bernay Saint Martin.

COURS DE COUTURE

Ethel Lesade a permis le démarrage des cours de couture, avec l'intervention de Suzette Tourneur, couturière professionnelle, tous les jeudis de 18h à 20h.

De nombreuses activités seront donc proposées chaque semaine.

Mais «Bien Vivre à Bernay-Saint-Martin» c'est aussi: La **Fête de la musique**:

L'année dernière quelques amateurs de chansons s'étaient retrouvés et relayés au micro le dimanche de midi à 18h. Cette année, c'est le samedi 18 juin dès 19h et toute la soirée, que chacun a pu s'emparer de la scène pour tester son talent.

Les **Festivités du 14 juillet**, en lien avec l'équipe municipale et toutes les associations de la commune qui le souhaitent. Un bilan satisfaisant pour notre présidente, qui s'en félicite, mais également des comptes en équilibre présentés et commentés par Tanya Hockings notre trésorière. Le nouveau conseil d'administration s'est élargi. De cinq membres il est passé à treize, preuve de la vitalité de l'association.

Sont élus :

Carmen Mendez : Présidente

Péoc'h Véronique : Vice-présidente

Tanya Hockings : Trésorière

Philippe Godineau : Secrétaire

Nathalie Renaud : Secrétaire adjointe

Et par ordre alphabétique :

Thierry Daugrois, Chantal Février, Annie Lalonnier, Pierrette Lisabois, Delphine Penot, Béatrice Rose, Philippe Rousseau, Gérard Weiss.

Annie Pointot-Rivière conclut la réunion en remerciant chacun pour son investissement dans l'animation de la commune et toutes les rencontres amicales que cela génère: *«C'est grâce à toutes ces énergies positives que l'on se dit bonjour en se croisant dans la rue»*

Merci à tous pour cette excellente soirée.

Philippe Godineau

Rejoindront
prochainement
l'association

Du stylo au micro

Activité ponctuelle proposée par Nathalie Renaud et animée par Râjel, slameuse et poétesse. Elle vous aidera à écrire et exprimer la poésie qui est en vous. L'atelier est suivi d'une soirée «scène ouverte» à laquelle tout le monde est invité pour écouter, chanter et dire.

La première "du stylo au micro" pour Bernay-Saint-Martin aura lieu dans la grange de Gilles Cosset, le vendredi 8 juillet. (voir page suivante)

Tai Chi Chuan

Olivia Fryszowski vous proposera de découvrir et pratiquer cet art à partir du mois de septembre. Une première découverte pourra être proposée parmi les activités du 14 juillet.

Zumba

Très en vogue, cette danse sportive vous permettra de tester vos talents et vous faire plaisir tous les lundis à 19h sous la conduite d'Aurélie Rius, diplômée de fitness spécialisée Zumba.

Café Tricot

Activité proposée par Audrey, dès le mois de septembre, où chacun peut apprendre ou se perfectionner au tricot, aiguille ou crochet, par l'entraide mutuelle, tout en dégustant boissons chaudes et gâteaux de

Atelier d'écriture

Pierrette Lisabois et Martine Scalbert proposent pour la rentrée de septembre un atelier d'écriture le jeudi de 16h à 19h.

à partir de
16h
Cour de l'école

KERMESSE
1^{ER} JUILLET 2016

GOÛTER • RESTAURATION ET BUVERTE •
NOMBREUX JEUX • STRUCTURE GONFLABLE
PONEY • SPECTACLE DES ENFANTS À 18H30 •

RPI de Bernay-Saint-Martin, Courant, Migre, Saint-Félix

Techniques d'enfumages céramique

L'ATELIER
SAUVAGET
La terre de l'art

Stages 2016

avec Agnès Cacchioli et Sylvie Robert



Le crin de cheval



La soupe à la farine

La journée de stage : 85€
Infos au verso

6 samedis de 9h à 18h :

Crin de cheval (niveau 1) : 28 mai et 30 juillet

Crin de cheval (niveau 2) : 18 juin et 20 août

Soupe à la farine (niveau 1) : 27 août

Soupe à la farine (niveau 2) : 3 septembre

Niveau 1 : apprentissage des techniques sur pièces définies et conçues le matin
Niveau 2 : vous apportez vos pièces biscuitées pour une journée autour de ces techniques (nous consulter pour tailles et quantités)

Programmes et inscriptions sur demande à :
ateliersauvaget@gmail.com

de 15h à 18h

Du stylo au Micro



Vendredi 8 Juillet
Grange du Château de
St Martin de la Coudre

Inscriptions auprès de
Nathalie Renaud : 06 61 62 04 94
Philippe Godineau : 06 07 63 73 88

à 20h30

Scène libre ouverte

Proposée par Râjel et organisée par
 «Bien Vivre à Bernay St Martin»

LA FÊTE DES MOTS, DES LANGUES ET DES MUSIQUES.

Scène dédiée aux Diseurs et Diseuses,
 Chanteurs et Chanteuses, Musiciens et
 Musiciennes de tout horizon.

Un espace d'expression langagière,
 musicale et romantique où chacun peut
 s'exprimer librement.

Venez vous lâchez en exhalant votre
 sensibilité lyrique et poétique.
 Tout public.

Présentation de cette
 animation-spectacle tout public.
 Animée par Râjel

Durée 3h00,
12 à 15 participants,
30€ par participants
 (gratuit pour les spectateurs)

Un premier temps pour l'écriture/élaboration du texte

Sous forme de jeux collectifs le but
 étant de se positionner avec sa poésie
 poli-éthique du "je" dans le "nous" et y
 apporter sa vision du monde qui
 contribuera par son écho à la
 transformation de l'être.

Ne jamais mettre quiconque en échec
 et en l'occurrence c'est "le maître
 d'œuvre" qui s'adapte aux individus
 dans le groupe.

Un deuxième temps pour le dire

La voix! Formidable outil.

Et quoi de mieux que sa propre voix
 pour faire entendre à l'auditoire ce que
 le/la poète veut transmettre.

Il faut un travail vocal "pour passer la
 rampe", que chacun acquiert
 rapidement. Comment projeter sa voix
 de façon à ce qu'elle serve la parole
 incarnée de son propre texte. Cela
 porte les textes dans la dimension où
 chacun veut nous embarquer lors
 "des" restitutions, et scène ouverte car
 je mets un point d'honneur à présenter
 les poètes. Cette scène peut s'étendre
 à plusieurs autres formes artistiques
 par définition elle est ouverte et je la
 mènerai jusqu'au bout.

Allez... viens te régaler !



Un 14 Juillet prometteur

Cette année encore la municipalité propose aux habitants de Bernay-Saint-Martin, une journée exceptionnelle à l'occasion de notre Fête Nationale.

L'ensemble des associations du village se mobilise pour partager avec vous leurs activités et vous offrir ainsi un agréable après-midi.

Parmi ces associations nous comptons;

Les **Trains-volants** qui renouvellent leur participation et offre à tous ceux qui le désirent, petits et grands, de construire un cerf-volant, et si le vent le permet de le faire évoluer dans la zone réservée sur le terrain de football.

Le concours de boules organisé par le **Cercle l'Espérance** aura sans aucun doute son nombre de passionnés et ses lots de prix remis aux gagnants.

La **bibliothèque** propose des jeux géants pour les plus petits. Il y aura également la pêche à la ligne, la fabrication des lampions qui accompagneront la marche dès que la nuit aura étendue son châle noir sur l'horizon.

De nouvelles associations se sont créées dans l'année. Elles vous proposeront elles aussi leurs animations pour agrémenter votre après-midi.

Parmi elles, il vous sera proposé par le **Off-Road Model Club Saintongeais**, un circuit miniature de voitures radiocommandées au 1/24 à l'attention des petits et des grands. L'ORMCS fera également des démonstrations de trial, de sauts et de courses endiablées avec des véhicules au 1/10.

Parmi d'autres animations vous remarquerez le jeu de **Palet**, le **Tai Chi chuan**, le **tricot** et enfin, vous sourirez grâce à l'**atelier théâtre** qui clôturera l'après-midi des associations par une scénette amusante. Madame le maire vous conviera après quelques mots, à un apéritif offert par la mairie. Les festivités se poursuivront par le repas républicain, la marche aux lampions, le feu d'artifice et une soirée dansante entraînée par Alexandre notre DJ qui terminera cette journée festive et conviviale, à une heure avancée de la nuit.

Buvette et restauration seront assurées tout l'après-midi. Enfants, parents, amis, soyez nombreux à venir vous amuser !.■ CB



**PROGRAMME
DES ANIMATIONS
DE L'APRES-MIDI DU
14 JUILLET 2016**

À partir de 14h

**Concours de Pétanque
(avec sa buvette)**

Cerfs volants

Modèles réduits

Pêche à la ligne

Tricot

Infos associatives

Fabrications de lampions à leds

Grands jeux pour enfants

Démonstration de Tai chi

Concours de palets

(sous réserve)

Buvette

18h

**Remise des lots
de la pétanque et du palet
(devant la sono)**

Théâtre

Tir à la corde

Le mot du maire

19h

**Apéritif offert par la mairie
Repas républicain**

**A la nuit tombante :
Marche aux lampions
(fabriqués l'après midi)**

23h

**Feu d'artifice
Et suite en musique
sous la nuit étoilée**

RANDO



Association LE LIANT

DIMANCHE 24 JUILLET 2016

8H PRES DE LA MAIRIE DE BERNAY-SAINT-MARTIN (17)

CLOTURE INSCRIPTION 9H30

PEDESTRE 11 et 15 Kms : 5€

VTT 20 à 45 Kms : 5€

Gratuit - 12 ANS

VTT MARCHÉ

INSCRIPTION SUR PLACE - RENSEIGNEMENTS 06 87 25 05 93

A L'ARRIVEE : - MOUSSE !

- GRILLADES MER ET TERRE

DIMANCHE 14 Août 2016

à Breuilles

chez Véronique Péoc'h

5 rue de l'Ecole

21h00

**Dans le cadre des
Scènes de Jardins**

« Contes Amoureux »

Eros, sa harpe et ses contes

Par Justine Devin

et

Magali Zsigmond

A l'attention des touristes et des Charentais d'adoption, pour qu'ils identifient en patois leur anatomie afin de se faire comprendre de notre médecin local en cas de problèmes de santé !

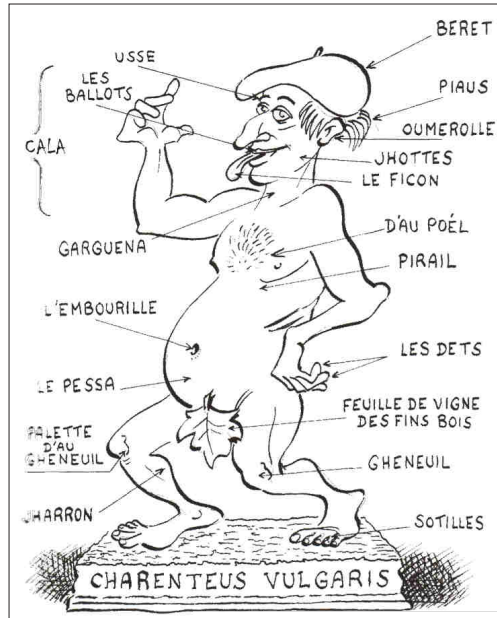
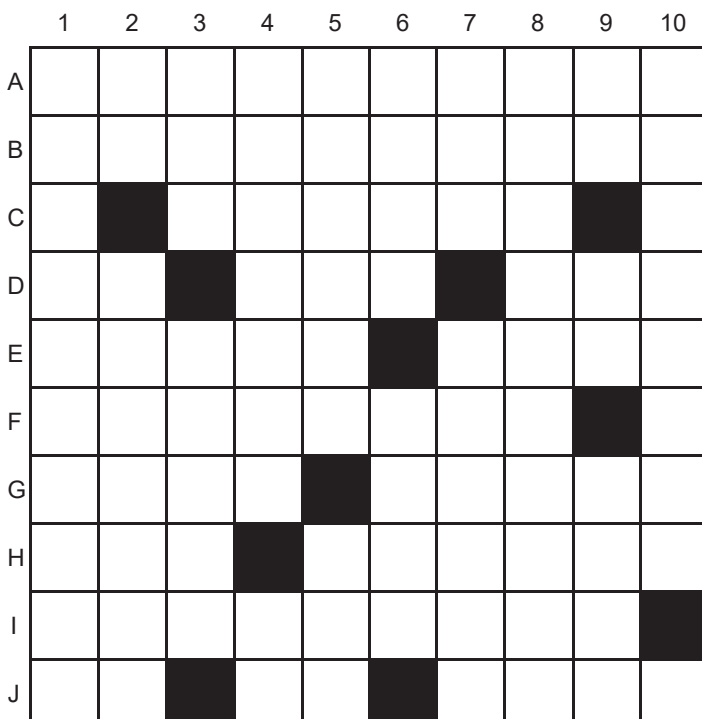
La Croisée des Mots d'Eric Sedkaoui

HORIZONTAL

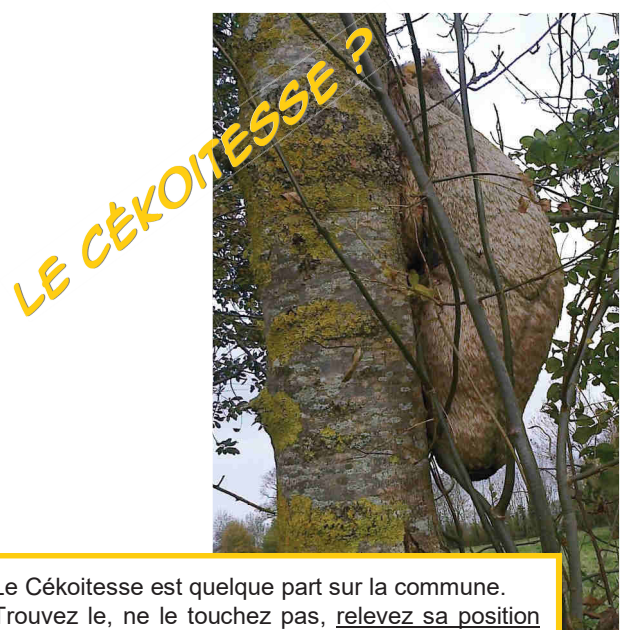
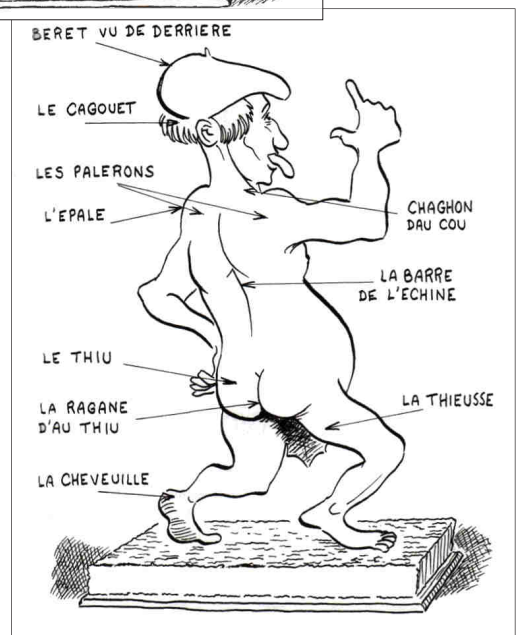
- A Hésiter - P'tête ben qu'oui, P'tête ben qu'non
- B Drôle s'il est bizarre
- C Pont vénitien
- D Jaune qui peut être noir - Espèce un peu bête - Au Mali
- E Pense bête - Très difficile
- F Sans aucune compétence
- G Parti - Berce n'importe comment
- H Arrivée - L'école par exemple
- I Il a laissé ses dernières volontés
- J Accompagne un docteur - Coutumes - Physicien français nobélisé

VERTICAL

- 1 A peine ronde
- 2 Bon ou mal, on fait avec - Trompés
- 3 Voie alphabétique - Des filles
- 4 Ethnologue Français - Pronom
- 5 Pays d'Afrique - Vraiment fatigué
- 6 Mille pattes - Bramât
- 7 Heure anglaise - Prénom masculin
- 8 Concerne le grec moderne
- 9 Préposition - Accompagne patres ou libitum
- 10 Retorde



Dessins de J.P. Chacun relevé dans l'ouvrage de Jean Geoffroy Le Petit Traité du Charentais en Charentaise aux Editions Bordessoules



Le Cékoitésse est quelque part sur la commune. Trouvez le, ne le touchez pas, relevez sa position GPS et donnez la réponse à la mairie. Une récompense sera remis au premier qui apportera le résultat.

Solutions des jeux sur le site Internet de la commune

Les Petites Annonces des Bernaysiens

(petites annonces gratuites, contacter la rédaction au 05.46.33.13.49 ou 06.19.93.48.61)

IMMOBILIER

Implanter
et
développer
votre
activité

BERNAY ST-MARTIN ZONE D'ACTIVITÉS LA GARE

> LOCATIONS DE 200 À 1 000 M²
POUR BUREAUX, STOCKAGES,
ACTIVITÉS INDUSTRIELLES...

À partir de 1,00 € HT m²/mois

SERVICES : - COMPTEURS ÉLECTRICITÉ, EAU, TÉLÉCOM
- ACCÈS PL

> SURFACES VIABILISÉES ET ESPACES DISPONIBLES

CONTACT : 06 25 68 03 66

Vs RADIOCOMMANDE FUTABA FC28 41Mghz.
Avec récepteur. Petit Malveau. Prix à déb.
06.19.93.48.61 ou 05.46.33.13.49.■



OFFRES

Au Petit Malveau, nous mettons à disposition gratuitement jusqu'en Octobre, 5000m² de pâture clôturée pour des moutons (pas de chèvres). Conditions; venir s'occuper des bêtes et apporter l'eau. 06.19.93.48.61.■

Service à domicile. Isabelle 51ans de Bernay, propose la préparation et/ou la livraison de repas, faire vos courses, ménage, travaux administratifs. C.E.S. 06.21.82.52.00.■

VENTES

Vs TELESCOPE REFLECTEUR EQUATORIAL. D 114 mm F 1000 mm. Etat neuf avec livret. resté dans sa boîte d'origine. Breuilles. 500 €. 06.88.72.13.13.■



Vds PAROI DE DOUCHE EN ANGLE, portes coulissantes, en polycarbonate. BE, suite à rénovation. H185cm L78cm. 50€. à Breuilles 06.95.12.53.05.■



Vs BROYEUR ELECTRIQUE, pour petits branchages maxi 20mm, 220V. Monophasé, 20€. à Breuilles. 06.95.12.53.05.■



Vds LOT DE LAMES DE PARQUET FLOTTANT, stratifié vinyl, Gerflor Senso Lock Rustic 10M². L94cm, 115cm, Ep.4mm. 100€. à Breuilles. 06.95.12.53.05.■



Vds NOMBREUX MODELES DINKY TOYS. A voir sur place. 06.19.93.48.61 ou 05.46.33.13.49.■



Recette du mois

ESCARGOTS A LA CHARENTAISE

préparation : 20 minutes

cuisson : 60 minutes

Ingrédients (pour 6 personnes) :

- 100 escargots (en Charente, on prend des "petits gris", plus petits que les escargots de Bourgogne)
- 1 poignée de gros sel
- 1 verre de vinaigre
- 500 g de chair à saucisse
- 3 échalotes
- 2 oignons
- 3 gousses d'ail
- 2 verres de vin blanc sec
- 1 bouquet garni (thym, persil, laurier)
- sel et poivre

Préparation de la recette :

Mettre les escargots dans une bassine d'eau froide pour éliminer les coquilles vides (qui remontent à la surface).

Mettre les escargots dans une bassine avec le gros sel et le vinaigre pendant 15 ou 20 mn en brassant souvent pour les faire "baver". Puis les rincer soigneusement à l'eau claire et les égoutter

Faire revenir les escargots avec la chair à saucisses dans une cocotte pendant 1h, à feu assez doux et en brassant de temps en temps. Ajouter les échalotes, oignons et ail hâchés, ainsi que le bouquet garni, le vin blanc, sel et poivre.

Laisser mijoter encore 20 à 30 min. Rectifier l'assaisonnement et consommer chaud ou froid.

Remarques :

Certaines personnes font cette recette avec du vin rouge, d'autres ajoutent des tomates... Il y a autant de variantes que de cuisiniers.

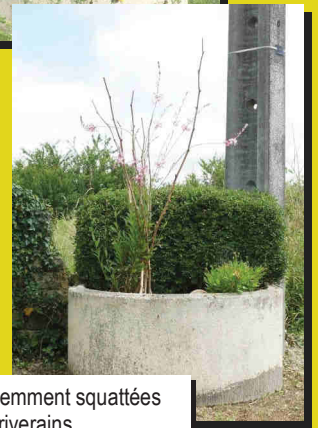
Boisson conseillée :

le vin blanc utilisé pour la recette.

- INFOS PRATIQUES

AGENDA DES MANIFESTATIONS DE JUILLET

2 Juillet 15h	Conseil Municipal des Jeunes
8 Juillet de 11h à 18h	Place de l'Eglise Journée Ludothèque en plain-air
8 Juillet de 15 à 20h	Grange du Château de St Martin Du Stylo au Micro Animation Slam avec Râjel Venez écrire, puis interpréter sur scène votre texte.
8 Juillet à partir de 20h30	Grange du Château de St Martin Scène ouverte à tous en fin de soirée.
9 Juillet Départ 9h15 Retour 11h30	Rotation en bus vers Surgères, le matin (1,50€) Inscription en Mairie
14 Juillet à partir de 14h jusqu'à	Animations proposées par les associations du village. Défilé aux lampions Feux d'artifice Soirée dansante
24 Juillet	Randonnées pédestres et VTT proposée par le LIANT Rdv parking salle polyvalente Inscriptions sur place.



Des buses intelligemment squattées par les riverains



NUMEROS UTILES

ECOLE	05.46.33.86.66
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	05.46.33.36.13
MEDECIN	
<i>Dr AUCHER Christophe - Paracay</i>	05.46.33.83.46
INFIRMIERS	
<i>Cabinet BAROTIN-NAU-KAPUSTIK</i>	05.46.33.97.56
PHARMACIE	
<i>Pharmacie MAZZARA</i>	05.46.33.98.16
URGENCES	
SAMU	15
POLICE SECOURS	17
POMPIERS	18
ALLO ENFANCE MALTRAITEE	119
CENTRE ANTIPOISON	05.56.96.40.80
ALLO TAXI	06.15.97.18.51

MAIRIE DE BERNAY-SAINT-MARTIN

46 Grande Rue
17330 - Bernay-Saint-Martin

Tél: 05.46.33.83.10

Fax: 05.46.33.83.76

E.mail : mairie-bernay-st-martin@smic17.fr

Site: <http://www.bernay-st-martin.fr/>

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi: 9h00 à 12h00 - 14h00 à 18h00

Mardi, Jeudi et Vendredi: 14h à 18h00



Si vous souhaitez rencontrer madame le maire ou l'un de ses adjoints, prenez contact avec le secrétariat afin d'obtenir un rendez-vous.